

# Dématérialisation et numérisation : un levier d'efficacité pour les PME



A more human resource.™

**Digitaliser, vaste programme ! Si l'informatique est omniprésente aujourd'hui dans les entreprises, même petites, les PME sont loin d'épuiser toutes les possibilités de la dématérialisation des données paie et RH. Quelques pistes pratiques.**

## Dématérialiser, à quoi bon ?

Ou, dit autrement, dématérialiser ses processus RH, c'est rentable ? Pour le savoir, il convient d' « analyser les coûts de la solution ou du processus de travail existants et de les comparer à ceux induits par la nouvelle solution » (**Livre blanc ADP « S'adapter au numérique RH »**).

Un sondage anglais révélait en 2014 qu'un utilisateur conduit chaque jour 221 tâches et passe 3h16 sur son smartphone ! La transformation digitale affecte donc profondément nos organisations, et il faut en analyser les coûts et les bénéfices :

- gain économique (moins de papier, moins d'espace de stockage, etc.), versus l'investissement nécessaire en matériel, en formation, en accompagnement - d'où l'attrait, pour les PME, des solutions Saas et Cloud ;
- gain en temps (de classement, de traitement, d'échange, d'actualisation, etc.), versus le temps nécessaire pour choisir la solution, paramétrer la paie, maintenir le système, etc. ;
- gain en efficacité (accessibilité et partage des informations, puissance de traitement des données, etc.), à condition de maîtriser les usages : une étude de 2012 a démontré par exemple qu'être interrompu par des emails augmentait d'un tiers le temps de traitement d'une tâche ;
- gain en fiabilité (permanence des données, réduction des erreurs humaines, etc.), à condition de bien adresser les questions de pérennité, d'intégrité (signatures numériques), de confidentialité ;
- gain environnemental, pour la démarche RSE de l'entreprise, à condition que les documents produits ne soient pas massivement imprimés.

## Dématérialiser, oui, mais quoi ?

Les RH, en particulier l'administration et la paie, sont des candidats naturels à la dématérialisation : ces activités impliquent à la fois la collecte de données d'origines variées, leur traitement par calculs croisés, leur conservation et la production de documents et d'information.

Quelques étapes incontournables pour une dématérialisation réussie :

- Choisir une solution adaptée à la problématique de l'entreprise, pour un coût financier et organisationnel accessible et un ROI enfin démontré. Le **Saas va souvent s'imposer**, si le service est à la hauteur.
- S'appuyer sur un partenaire de confiance disposant d'une infrastructure robuste pour protéger les comptes utilisateurs, les données et documents digitalisés.
- « Brancher les tuyaux » sur les sources et les destinataires de données : logiciels des organismes sociaux et publics, logiciel compta, terminaux des collaborateurs (fixes ou mobiles)...
- Soigner l'accompagnement du changement ; pour ne pas constituer un risque, la transformation numérique doit être accompagnée.
- Évoluer, naturellement, vers le bulletin de paie électronique, stocké dans coffre-fort électronique – avec l'accord, juridiquement nécessaire, des collaborateurs.

**Dématérialiser ses processus Paie et RH, par le biais d'une solution Saas et Cloud, reste un moyen sûr d'accroître productivité et efficacité de ces fonctions, tout en dégageant des ressources pour des activités sociales et humaines à plus forte valeur ajoutée. Un quart des PME ont franchi le pas, à vous de jouer !**

